

Modifier les informations de mon établissement

Cette fiche mémo a pour but de vous présenter les actions à entreprendre, idéalement avant le début de la session, pour paramétrer votre établissement.

Nota : Votre établissement fait partie du Référentiel National des lieux CYCLADES **commun à toutes les académies, tous les domaines** (examens et concours), **toutes les sessions** gérés dans CYCLADES. Les informations des différents onglets de ce menu sont à visibilité/utilisation nationale toute académie, tout examen et toute session confondue.

Informations

Menu « **MON ÉTABLISSEMENT > Paramétrer mon établissement** »

Dans l'onglet « **Informations** », vous allez pouvoir vérifier et modifier les informations générales de votre établissement.

Il est important de renseigner ces informations car elles seront affichées sur les documents officiels (ex : confirmations d'inscription, convocations, etc.).

Certains de ces champs ne sont pas modifiables dans certaines conditions (ex : il y a déjà des candidats inscrits dans votre établissement). Un panneau jaune permet d'identifier ces cas. En positionnant votre souris dessus, une infobulle s'ouvre pour vous indiquer pourquoi le champ n'est actuellement pas modifiable.

Par contre, il est possible de modifier les coordonnées de votre établissement :

- Nom de l'établissement ;
- Code du département ;
- Adresse postale ;
- N° téléphone, Fax et Email.

Remarque : Le statut affiché dans cet onglet concerne tous les domaines. S'il y a un statut différent pour l'examen BP, vous pouvez le consulter dans l'onglet « Informations par domaine ». Pour les établissements privés, s'il y a un statut différent pour une spécialité, vous pourrez le consulter dans l'onglet « Statuts ».

Informations par domaine

Menu « MON ÉTABLISSEMENT » > Paramétrer mon établissement

Cet onglet vous permet de vérifier si un statut spécifique a été défini pour l'examen BP.

Si aucun statut n'est renseigné, c'est le statut de l'onglet « Informations » qui est pris en compte lors de l'inscription de mes élèves.

The screenshot shows the 'Informations par domaine' tab with three sub-tabs: 'Informations', 'Informations applicables pour la gestion de l'examen', and 'Lieu, Sites, Bâtiments, Salles'. Under 'Informations', the 'Statut' is set to 'Public E.N'. Under 'Informations applicables pour la gestion de l'examen', there is a table with columns 'Examen' and 'Statut'. The 'BP' row is circled in blue, showing the status 'Privé hors contrat/Non Homologué E.N'. Two yellow warning icons are present next to the 'ARI' and 'BCP' rows. Two callout boxes provide context: one points to the global status 'Public E.N' and another points to the specific BP status 'Privé hors contrat/Non Homologué E.N'.

Examen	Statut
AIP	Choisir un domaine
ARI	Choisir un domaine
BCP	Choisir un domaine
BP	Privé hors contrat/Non Homologué E.N

En tant qu'établissement, vous n'avez pas l'habilitation nécessaire pour modifier ces données. C'est au gestionnaire du service Examens que revient cette responsabilité.

Toutefois, vous pouvez consulter et contacter le gestionnaire du service Examens si nécessaire.

Statuts

Menu « Inscription » > Inscrire > Paramètres d'inscriptions »

Cet onglet n'est visible que pour les établissements privés (statut « privé sous contrat » ou « privé hors contrat »).

Il permet de vérifier la liste des spécialités qui ont un statut différent.

The screenshot shows the 'Statuts' tab with sub-tabs: 'Catégories', 'Qualifications et enseignements', 'Division de Classe', 'Statuts', and 'Habitations CCF'. Under 'Statuts', the 'Statut établissement' section shows 'Statut Examen : Privé hors contrat' and 'Spécialité et Statut différent, à savoir Privé sous contrat'. Below this is a list of specialties with dropdown menus and red 'X' icons. A blue arrow points to the 'Statut Examen' and a red arrow points to the 'Statut des spécialités listées'.

Spécialité	Statut
Couvreur (23213)	Privé sous contrat
Carreleur mosaïste (23316)	Privé sous contrat
Menusier (23408)	Privé sous contrat

C'est ce statut qui est pris en compte lors de l'inscription de vos élèves.

Dans notre exemple (voir image précédente) : si l'établissement est « privé sous contrat », les élèves des spécialités (Carreleur mosaïste, Maçon, Electricien) seront inscrits sous un statut différent à savoir « privé hors contrat ».

En tant qu'établissement, vous n'avez pas l'habilitation nécessaire pour modifier ces données. C'est au gestionnaire du service Examens que revient cette responsabilité.

Toutefois, vous pouvez consulter et contacter le gestionnaire du service Examens si nécessaire.

Catégories

Menu « Inscription > Inscrire > Paramètres d'inscriptions »

Dans cet onglet, vous pouvez vérifier les catégories de candidats gérées dans votre établissement.

Code	Libellé
240	ENSEIG.A DISTANCE APPRENTI
250	ENSEIG.A DISTANCE FOR.CONTINUE
320	FORMATION CONTINUE
420	SECTION APPRENTIS.HABILITE CCF
430	SECTION APPRENTIS.NON HAB.CCF
510	EXPERIENCE PROFESSIONNEL 3 ANS
511	EXPERIENCE PROFESSIONNEL 1 AN
580	EX FORMATION CONTINUE
584	EX.APPRENTI

Code	Libellé
410	APPRENTI

À gauche : les choix possibles et à droite les catégories sélectionnées pour votre établissement.

En tant qu'établissement, vous n'avez pas l'habilitation nécessaire pour modifier ces données. C'est au gestionnaire du service Examens que revient cette responsabilité.

Toutefois, vous pouvez consulter et contacter le gestionnaire du service Examens si nécessaire.

Qualifications et enseignements

Menu « Inscription > Inscrire > Paramètres d'inscriptions »

Dans l'onglet « Qualifications et enseignements », vous pouvez vérifier les spécialités et langues de section euro gérées dans votre établissement.

Qualifications et enseignements

Sélectionner Tout/ Désélectionner

BREVET PROFESSIONNEL

- Administration des fonctions publiques (31001)
- Agent technique de prévention et de sécurité (34401)
- Agent technique de sécurité dans les transports (34402)
- Ameublement tapisserie décoration (24106)
- Arts de la cuisine (22109)
- Arts du service et commercialisation en restauration (33407)
- Barman (33403)
- Boucher (22110)
- Boulanger (22108)
- Bureautique (32401)
- Carreleur mosaïste (23316)
- Charcutier-traiteur (22107)
- Charpentier bois (23409)
- Charpentier de marine (23407)
- Coiffure (33608)

En tant qu'établissement, vous n'avez pas l'habilitation nécessaire pour modifier ces données. C'est au gestionnaire du service Examens que revient cette responsabilité.

Toutefois, vous pouvez consulter et contacter le gestionnaire du service Examens si nécessaire.

Division de classe

Menu « Inscription > Inscrire > Paramètres d'inscriptions »

L'import des candidatures (Import BEE/Import générique) crée automatiquement les divisions de classe manquantes.

Néanmoins, vous pouvez ajouter manuellement une division de classe manquante.

Division de Classe

Div1 ✘

Div2 ✘

Div3 ✘

+ [Ajouter une division de classe](#)

Vous pouvez également renommer/supprimer une division de classe si aucun candidat n'y est rattaché.

Habilitations CCF

Menu « [Inscription](#) > [Inscrire](#) > [Paramètres d'inscriptions](#) »

Cet onglet n'est visible que pour les établissements :

- « Public E.N » autorisant la catégorie de candidats 320 (formation continue)
- « Public E.N » ou « Privé sous-contrat ou homologué E.N » ou « Privé hors contrat ou non homologué E.N » autorisant les catégories de candidats : 410 (apprenti) et 420 (Section apprentis habilités CCF)

Il permet de vérifier les spécialités habilitées au CCF.

Catégories	Qualifications et enseignements	Division de Classe	Statuts	Habilitations CCF ?
<p>▶ Série et Habilitations CCF</p> <hr/> <p>Spécialité <input type="text" value="Monteur en installations du génie climatique et sanitaire (22709)"/> ✗</p> <p>Spécialité <input type="text" value="Couvreur (23213)"/> ✗</p>				

En tant qu'établissement, vous n'avez pas l'habilitation nécessaire pour modifier ces données. C'est au gestionnaire du service Examens que revient cette responsabilité.

Toutefois, vous pouvez consulter et contacter le gestionnaire du service Examens si nécessaire.